

Document de travail pour

ACCOMPAGNER

ET METTRE EN PLACE

LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT



Réforme choisie,
Réforme réussie

SOMMAIRE

P. 3 Préambule

P. 5 Introduction

P. 6 Pilotage de la réforme en direction diocésaine

P. 8 Pilotage de la réforme en établissement

P. 10 Pilotage de la réforme et formation

P. 11 Conclusion

Préambule

Benoit Skouratko • Coordination Pôle Lycée • SGEC

« Dans l'éducation, il y a un équilibre à maintenir [...] un pas ferme sur la surface de sécurité, mais l'autre en allant dans la zone à risque. Et lorsque ce risque devient sécurité, l'autre pas cherche une autre zone à risque. On ne peut éduquer seulement dans la surface de sécurité : non. Cela empêche les personnes de grandir. Mais on ne peut pas non plus éduquer seulement dans la zone à risque : cela est trop dangereux. Il faut cet équilibre des pas, rappelez-vous le bien ».¹

Cette logique a orienté notre démarche pour vous proposer le document suivant. En effet, la réforme du baccalauréat n'est pas anodine, pas plus que ne l'est celle de la voie professionnelle et de l'apprentissage : leur dimension systémique nous invite à la concertation et à la croisée des expertises.

C'est ce que nous avons voulu faire en partageant le travail du Pôle lycée, celui de la Commission Réforme des organisations professionnelles et des parents d'élèves afin d'établir un état des lieux, de lister les problématiques soulevées par ce nouvel horizon, d'inventorier les questions, les doutes et de proposer des pistes, des stratégies pour avancer avec les données dont nous disposons. Et de mener cette réflexion avec notre savoir faire et les orientations de l'Enseignement catholique afin de choisir les voies que nous investirons pour accompagner au mieux et piloter de façon concertée la mise en place de ces réformes. Ce document ne vise aucune exhaustivité. Il repose sur le choix de privilégier deux axes qui nous paraissent propices à l'expression du projet spécifique que portent les établissements catholiques :

- L'accompagnement personnalisé pour remédier aux besoins particuliers diagnostiqués lors des évaluations. La communication du Ministre dit bien que l'AP doit être dévolue à l'expression écrite et orale.
- Les 54 heures pour l'accompagnement à l'orientation.

À partir de l'état des lieux que nous avons pu faire, ce document propose aux directions diocésaines, aux chefs d'établissement et aux acteurs de la formation, des stratégies, des éléments de réponses et des ressources. Ceci dans le souci de favoriser un travail en réseau et en concertation et en prenant en compte les besoins de tous et de chacun.



¹ Pape François - Vendredi 7 juin 2013 - Rencontre avec la Compagnie de Jésus en Italie et en Albanie

Le vendredi 25 mai prochain, le pôle Lycée se retrouvera à nouveau. Nous travaillerons à partir des textes officiels afin de pouvoir :

1. Identifier ce qui change dans le projet gouvernemental, c'est-à-dire entre le rapport Mathiot et les propositions définitives.
2. Ce que cela change pour nous.
3. Ce qui semble remis en cause.
4. Les opportunités que cela peut représenter pour nos réseaux.
5. Les pistes de stratégies et d'actions que nous identifions et pouvons mutualiser.

Nous communiquerons le résultat de ce travail afin qu'il puisse s'enrichir des initiatives de chacun de nos réseaux.

Introduction

Bruno Chauvineau • Directeur diocésain de Blois

Depuis quelques semaines, nous entendons parler des différentes réformes en cours ou à venir au sein de l'Éducation nationale : réformes du post-bac, du baccalauréat, du lycée général, de la voie professionnelle, de l'apprentissage, de la formation continue, des internats, de la formation des enseignants... sans oublier la disparition d'APB pour une nouvelle application appelée Parcoursup.

Ces réformes ne doivent pas être prises à la légère comme quelques-unes de plus dans le paysage éducatif et pédagogique de notre pays ou comme une volonté du ministre de marquer son passage au sein du ministère de l'Éducation nationale, mais bel et bien comme une continuité de ce qui est proposé depuis des décennies et qui rejoint donc les orientations de la refondation de l'École voulue entre autres par Vincent Peillon. Ces réformes s'inscrivent pleinement donc dans la réforme de l'Éducation nationale.

Il s'agit bien d'un changement profond permettant ainsi de renforcer le maillon du bac -3 au bac + 3 prenant donc appui sur les réformes de l'école et du collège. Notre système éducatif s'arme pour répondre aux exigences de demain. Nous devons prendre acte des orientations des rapports Mathiot pour le lycée général ou Calvez-Marcon pour la réforme de la voie professionnelle ou Brunet concernant l'apprentissage. A leur lumière, il s'agira d'identifier ce qui se fait déjà dans nos établissements scolaires, d'imaginer ce qui pourrait être mis en place dans le cadre des propositions, et enfin de proposer peut-être de nouvelles pistes en lien avec les défis qui s'ouvrent à nous et en s'appuyant sur le projet de l'Enseignement catholique.

D'ici deux ou trois ans, c'est le lycée dans son ensemble qui changera complètement de visage et il semble important que nous soyons au rendez-vous de ce qui va se faire ! L'Enseignement catholique a toute sa place pour répondre à ces enjeux. Il a toujours su répondre aux attentes en faisant preuve d'innovation tout en réaffirmant ses convictions et son engagement qui sont les siens : l'accueil de tous, du plus pauvre, du respect de chacun et d'une vie fraternelle, dans la bienveillance et l'exigence. Il est important que nous puissions nous poser la question : quel jeune voulons-nous éduquer et donner au monde ?

C'est bien ensemble que nous dessinerons l'avenir de nos élèves et que nous pourrons continuer à espérer en cette jeunesse qui nous est confiée et tout faire pour l'aider à grandir en humanité et en dignité dans une perspective d'une éducation intégrale de qualité !

Ce document propose donc des voies d'exploration en directions diocésaines, en établissements comme pour la formation afin d'inventer des possibles et de piloter une réforme permettant de déployer « une plus grande place faite aux initiatives locales et à ce que l'on pourrait appeler « l'autonomie concertée » ou encore « l'autonomie régulée ». Nous nous donnerons ainsi les moyens de travailler en prenant en compte les questions, les doutes de tous les acteurs de la « communauté éducative »² et de faire « alliance éducative ». Ceci pour dispenser « une éducation scolaire [qui] sème des graines [pouvant] produire des effets tout au long d'une vie »³.

² En Correspondance – N° spécial – Février 2018 – Pascal Balmand

³ Laudato si' – 213, Encyclique du Pape François

Le pilotage de la réforme en direction diocésaine

Catherine Malinge • chargée de mission • DDEC de Vendée
Xavier Mancel • chef d'établissement • Lycée Sainte-Geneviève à Paris
Edgar Petit • attaché de direction • DDEC de Nice
Joel Potier • chargé de mission • DDEC de Reims
Bruno Chauvineau • directeur diocésain de Blois
Philippe Cabrol • formateur IFUCOM d'Angers

Pour accompagner la mise en œuvre de la réforme des lycées, les directions diocésaines sont invitées à cartographier l'existant en vue d'adopter une stratégie pour être force de propositions et proposer un travail en réseau. Il est aussi urgent de mener une réflexion sur le sens de toute réforme : de celle du collège à celle du baccalauréat, sans oublier celle à venir du post-bac. Elles dessinent un nouveau visage du lycée. À penser aussi en CODIEC, CAEC, CREC.

- Prendre appui sur les États généraux de la voie professionnelle.
- Associer l'ensemble des partenaires de la formation en général : MEN, lycée agricole, AFTEC...
- Quelle vision pour le PRDFOP dans les années à venir ?
- Quel pilotage des lycées ?

1. État des lieux

Un travail en synergie est indispensable car cette réforme offre un biais consumériste et que cela va nécessairement questionner notre identité, nos identités et nos projets d'établissements.

En matière d'orientation, il est important d'identifier :

- Les ressources humaines disponibles en établissement.
- Les ressources humaines mutualisées entre établissements.
- Les outils existants.
- Les partenaires extérieurs (AJE, CIO, RENASUP, anciens élèves ...) à qui l'on fait appel.
- Comment le « Parcours avenir » est-il mis en place.
- Les autres « bonnes pratiques » d'accompagnement à l'orientation.
- Le rôle des APEL (service de conseils aux familles).

Les propositions pédagogiques (spécialités en première et en terminale, options...) et les enseignements déjà mutualisés entre établissements (en présentiel ou en ligne)

Des conseils pédagogiques existent-ils, ou des espaces de réflexion pédagogique au sein des établissements, comme au niveau diocésain ?

2. Propositions de stratégies

Des orientations

- Doit-on et/ou peut-on tendre vers un service diocésain dédié à l'orientation ?
- Quel partenariat avec les APEL ?
- Doit-on envisager une journée d'animation sur la démarche d'accompagnement à l'orientation ? Comment pouvons-nous l'intégrer dans une démarche d'éducation intégrale ?

Des propositions pédagogiques

- Développer le numérique et les plateformes (type moodle) pour permettre une offre élargie dans chaque établissement.
- Utiliser des moyens CAEC spécifiques.
- Utiliser des plateformes telle que LOREAD www.loread.net par exemple ?
- Mener une réflexion sur l'accompagnement : De quoi parle-t-on ? Pour qui ? Comment ? Quels parcours à mettre en place ? Quel degré dans l'accompagnement du collège au lycée sans oublier ce qui se fait à l'école et quel accompagnement est proposé en post-bac ?

Des conseils pédagogiques ou des espaces de réflexion pédagogique

Inviter chaque chef d'établissement à penser une structure portant en établissement la réflexion autour des enjeux de la réforme et son opérationnalisation induite.

Ressources :

L'accompagnement à l'orientation - Contexte nouveau et enjeux, éditions SGEC.

Le pilotage de la réforme en établissement

Marielle Kneblewski • directrice pédagogique • Fénelon la Trinité à Lyon • formatrice Cepec à Lyon
Carole Lucas • responsable Ares formation
Patricia Null • chef d'établissement • Collège-Lycée Catherine Labouré à Paris
Benoit de Parscau • chef d'établissement • Institut Jeanne d'Arc à Vitré
Sophie Potel • chargée de mission • DDEC de Rennes

Questions	Stratégies, ressources
Moyens pour l'accompagnement à l'orientation : <ul style="list-style-type: none">• Dotation en heures pour les enseignants pour l'orientation ?• Abondement en IMP⁴ ?• Marge d'autonomie des établissements ?	Des heures mises de côté sur le TRM ⁵ en vue d'ajuster fin août.
<ul style="list-style-type: none">• Adéquation entre enseignements d'exploration et enseignements de spécialité du cycle terminal ?	Proposer un tableau de correspondance entre EE ⁶ et enseignements de spécialité.
<ul style="list-style-type: none">• Que deviennent les enseignements d'exploration ? Quelle finalité auront-ils dans le nouveau lycée ?	Aller vers la semestrialisations (en particulier des EE, en mettant les enseignements économiques au 1 ^{er} semestre, pour attendre « sereinement » les textes sur les enseignements de spécialité). Opportunité de mettre les Enseignements d'Exploration au service de l'orientation. Notamment guider les élèves dans leur choix d'enseignements de spécialités en première, en permettant aux élèves de seconde de suivre, outre-les SES/PFEG, deux autres EE (ou +).

⁴ IMP : Indemnité pour mission particulière.

⁵ TRM : Tableau de répartition des moyens.

⁶ EE : Enseignement d'exploration.

<ul style="list-style-type: none"> En quoi les élèves ont-ils besoin d'être « formés » dans leur parcours d'orientation ? Quelle stratégie adopter dans l'établissement ? 	<p>Proposer un véritable Parcours Avenir de la 3^e au postbac, avec progressivité des compétences mises en œuvre et des connaissances (connaissance de soi, des formations, des métiers et des secteurs économiques)</p> <p>Promouvoir l'utilisation de Folios⁷.</p> <p>Ne pas oublier que quand on accompagne il faut savoir se retirer.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Quel accompagnement (formation) des enseignants ? 	<p>Faire un point en équipe sur les compétences des enseignants (<i>conseil pédagogique</i>) et ce qui se fait déjà en matière d'orientation.</p> <p>Idée d'un SPOC⁸ de formation à l'orientation pour accompagner les enseignants (formation à distance certifiante) DDEC de Rennes.</p> <p>MOOC⁹ déjà mis en œuvre par Renasup¹⁰.</p> <p>Travail en réseau d'établissements : mutualisation des pratiques.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Quel sera le rôle du Conseil de classe de fin de 2^{nde} ? Comment faire si on n'a pas assez de places pour tous les élèves qui demandent un enseignement de spécialité donné ? Offres de formation dans les petits établissements isolés ? 	<p>Travail en réseau pour faire une cartographie des offres et accompagner les passerelles.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Comment piloter la mise en œuvre de la réforme ? Comment lutter contre la tentation de reconstituer les filières ? Quelle formation des enseignants pour accompagner la préparation des élèves à l'oral ? À quel moment cela pourra-t-il se travailler en classe ? 	<p>Mettre en place une instance type « Conseil pédagogique », afin de travailler ces problématiques en concertations.</p>

⁷ Folios est une application du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, support des parcours voulus par la loi d'orientation et des programmations de juillet 2013. Renseignements : vborocco@enseignement-catholique.fr

⁸ SPOC : acronyme de l'expression anglaise *Small Private Online Course* : un cours privé, de taille réduite, et en ligne.

⁹ MOOC : L'acronyme MOOC signifie « *Massive Open Online Course* » que l'on peut traduire par « cours en ligne ouvert et massif ».

¹⁰ www.mooc-renasup.org

Le pilotage de la réforme et formation

Véronique Garczynska • enseignante et formatrice
Stéphanie Guiraud • Formiris
Benoit Skouratko • coordination pôle lycée • SGEN
Véronique Foltier • Snec-Cftc

Question de la synergie des différents acteurs de la formation

Il faut une cohérence et une hiérarchie afin de pouvoir proposer des plans de formation qui répondent aux besoins des acteurs de la mise en place des réformes.

Questions des réseaux :

Il faut inciter à la mutualisation et au travail collaboratif entre les directions diocésaines/les établissements/les organismes de formation pour imaginer des parcours de formations.

Importance de la formation pour vivre la mise en place de la réforme :

La réforme, même si elle n'est pas encore totalement dessinée, invite à construire des plans de formations.

Il faut davantage d'interactions entre les professionnels Formiris (responsables de formations et conseillers de formations), les élus et les mandatés : afin de relayer les informations aux chefs d'établissements et à tous les acteurs de l'Enseignement catholique qui sont amenés à porter la réforme.

En territoire, il faut donc promouvoir les ressources afin de porter les actions de formations. Ceci afin de proposer des plans de formation adaptés aux besoins et ouvrir des possibles.

Protocole possible :

1. Communication et action auprès des établissements et tutelles afin qu'ils puissent faire un audit des besoins mais aussi des visées (importance du prospectif).
2. Remonter des résultats vers les structures fédérales Formiris afin de collecter les besoins et demandes.
3. Travail avec les CTPF et les bureaux des conseils d'administrations puis avec les instituts missionnés et les organismes de formations.

Cette stratégie vise à répondre au mieux aux besoins de formations et aux projets de nos établissements.

Afin de servir cette dynamique création de nouvelles ressources :

- Site éphémère et compte twitter Formiris : impulser une participation des acteurs de Formiris.
- Veille et groupe de pilotage pour viser à la mise en place des dispositifs.
- Volonté de créer de l'interaction.
- Conseil en formation : équipe pour les accompagner.

Conclusion

« La refondation du lycée, ne doit pas être envisagée avec une demande de plus de moyens mais bien par des moyens utilisés autrement. En effet, ceux que la réforme vise à mettre en place depuis la rentrée 2010 ne doivent pas être oubliés : l'AP, la vie lycéenne, sont autant de leviers pour faire évoluer le lycée et l'ouvrir toujours plus au monde pour le bien de tous et la réussite de tous ».

C'est ce que concluait en novembre 2014 le Bilan de la dernière réforme. Nous n'avions pas investi tous les possibles d'un changement pourtant nécessaire pour répondre aux besoins des lycéens comme des professionnels puisque *« la filière S est devenue triomphante et que les filières technologiques ne se développent pas comme nous pouvions l'espérer. Les filières générales restent des « valeurs sûres » même si elles mettent parfois les lycéens en réelle difficulté »*. Réformer le baccalauréat et réinventer le lycée sont donc nécessaires.

Mais c'est ensemble que nous pouvons le faire. En effet, *« les acteurs de l'Enseignement catholique se doivent de mutualiser leurs expériences et de construire des lieux d'intelligence commune. Au-delà de leurs responsabilités immédiates, ils trouvent les formes institutionnelles pour travailler ensemble, renforcer la confiance réciproque et contribuer à l'élaboration d'une vision commune »*. Cet article du Statut de l'Enseignement catholique nous invite à écrire de façon collaborative et coopérative la feuille de route de la mise en place des réformes. Ceci pour « redessiner » le lycée que nous voulons, non pas pour appliquer uniquement une réforme mais bien pour offrir à chacun la chance d'épanouir ses compétences, jeunes comme adultes qui vivent et œuvrent au sein de nos réseaux.

¹³ Cf. conclusion *Bilan de la Réforme du Lycée*, Novembre 2014, SGEC.

¹⁴ Cf. conclusion *Bilan de la Réforme du Lycée*, Novembre 2014, SGEC

¹⁵ *Statut de l'Enseignement catholique en France*, art. 236, Juin 2013



Édité par le Secrétariat général de l'Enseignement catholique
277 rue Saint-Jacques – 75240 Paris Cedex 05 - 01 53 73 73 50